

Département du Val d'Oise
Arrondissement de Sarcelles
Nombre de délégués en exercice 70
Nombre de délégués présents 46
Nombre de délégués représentés 1

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Réunion n° 221

EXTRAIT DU REGISTRE N° 2015-90
SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'AMÉNAGEMENT HYDRAULIQUE DES VALLÉES DU
CROULT ET DU PETIT ROSNE

Siège : Bonneuil en France (95500) - rue de l'Eau et des Enfants

RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL
SÉANCE ORDINAIRE DU MERCREDI 16 SEPTEMBRE 2015

L'an deux mille quinze, le seize septembre à 9 heures, le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique des Vallées du Croult et du Petit Rosne, légalement convoqué, s'est assemblé, au lieu ordinaire de ses séances à Bonneuil-en-France, sous la Présidence de Monsieur Guy MESSAGER, Maire honoraire de la Commune de Louvres.

Présents : MM. Mathieu DOMAN et Bruno VALENTE (Commune d'Arnouville), M. Claude ROUYER (Commune d'Attainville), MM. Jean-Claude LAINÉ et Gilles MENAT (Commune de Baillet-en-France), M. Jean-Luc HERKAT, Maire (Commune de Bonneuil-en-France), M. Gilles BELLOIN et Mme Joëlle POTIER (Commune de Bouffémont), Mme Marie-Claude CALAS (Commune de Bouqueval), M. Paul-Édouard BOUQUIN (Commune de Domont), MM. Marcel BOYER et Olivier GIRAUD (Commune d'Écouen), M. Jérôme DROUILLOT (Commune d'Épiais-Lès-Louvres), MM. Alain BOURGEOIS, Maire, et Jean-Robert POLLET (Commune d'Ézanville), M. Luc VILLERMIN (Commune de Fontenay-en-Parisis), MM. Christian CAURO et Gérard GRÉGOIRE (Commune de Gonesse), Mme Claudine FLESSATI (Commune de Goussainville), MM. Guy MESSAGER, Maire honoraire, et Gérard VERGET (Commune de Louvres), MM. Henri GUY et Cédric MORVAN (Commune de Mareil-en-France), MM. Robert DESACHY et Francis COLOMIÉS (Commune de Le Mesnil-Aubry), M. Jean-Pierre LECHAPTOIS (Commune de Moisselles), M. Jean-Pierre LARIDAN (Commune de Montsourt), M. James DEBAISIEUX et Mme Michèle BACHY (Commune de Piscop), MM. Didier GUEVEL, Maire, et Marcel HINIEU (Commune de Le Plessis-Gassot), M. Bernard BESANÇON (Commune de Puiseux-en-France), MM. Bernard VERMEULEN et Patrick LEPEUVE (Commune de Roissy-en-France), MM. Roger GAGNE et Marc LEBRETON (Commune de Saint-Brice-Sous-Forêt), M. David DUPUTEL (Commune de Saint-Witz), M. Antoine ESPIASSE (Commune de Sarcelles), M. Gérard SAINTE-BEUVE et Mme Laure QUÉRÉ (Commune de Le Thillay), MM. Alain GOLETTA et Lionel LECUYER (Commune de Vémars), M. Dominique KUDLA et Mme Christine PASSENAUD (Commune de Villeron), MM. Maurice MAQUIN et Léon EDART (Commune de Villiers-le-Bel).

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Mme Claudine FLESSATI, déléguée de la commune de Goussainville.

Pouvoir :

Mme Geneviève RAISIN, Déléguée Titulaire de la commune de Montsourt, donne pouvoir à M. Jean-Pierre LARIDAN, Délégué Titulaire de la commune de Montsourt.

<p style="text-align: center;">OBJET : Mise à disposition du domaine public et répartition des charges d'entretien de la rivière Petit Rosne à SARCELLES VILLAGE – convention n° 638</p>

Le comité syndical,

Après avoir entendu le rapport de Mme Christine PASSENAUD,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 2015-129 du 19 mai 2015 autorisant le Maire de la commune de SARCELLES à signer la convention n° 638 de mise à disposition du domaine public et répartition des charges d'entretien de la rivière Petit Rosne à SARCELLES VILLAGE,

Vu le projet de convention de mise à disposition du domaine public et répartition des charges d'entretien de la rivière Petit Rosne à SARCELLES VILLAGE,

Délibération n° 2015-90

Objet : Mise à disposition du domaine public et répartition des charges d'entretien de la rivière Petit Rosne à SARCELLES VILLAGE – convention n° 638

Considérant la nécessité de préciser les prérogatives et obligation respectives du SIAH et de la commune en matière d'entretien des espaces récemment aménagés,

Considérant la nécessité d'autoriser le Président à signer la convention relative à la mise à disposition du domaine public et de gestion de la rivière Petit Rosne à SARCELLES Village (entre le place du Marché et l'impasse Maffliate),

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la présente convention n° 638 de mise à disposition du domaine public et de gestion de la rivière Petit Rosne à SARCELLES Village (entre le place du Marché et l'impasse Maffliate),

- **Et autorise** le Président à signer tous les actes relatifs à cette convention.

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de la réception en
Sous-préfecture le
et de la publication le

Adopté à l'unanimité des suffrages
pour extrait conforme,
Guy MESSAGER,

Guy MESSAGER

Président du Syndicat,
Maire honoraire de Louvres.